

Compte-rendu Assemblée Générale de la BMM du 10 octobre 2025

Maassilo Rotterdam, Pays-Bas

- Ouverture et mot de bienvenue par la Présidente

La présidente déclare l'Assemblée Générale des Membres ouverte et souhaite chaleureusement la bienvenue à tous à Rotterdam. Elle présente un aperçu du Conseil d'administration au moyen d'une projection des membres et de leur fonction.

- Compte-rendu Assemblée Générale des membres du 27 mars 2025 à Genk – approbation par les membres

Un membre s'interroge sur l'exactitude du montant de 4.000 EUR figurant à la page 2 sous le titre « Rapport financier 2024 et budget 2025 ».

Après vérification, le montant s'avère correct. Afin d'améliorer la clarté, la formulation est modifiée comme suit : « Environ 70.000 EUR ont été budgétés à partir des réserves pour 2024, compte tenu des activités liées au jubilé. En définitive, seuls environ 4.000 EUR ont été utilisés. »

Pour le reste, aucune remarque n'est formulée.

- Communication concernant la proposition de modification des règles d'honneur relatives à la confidentialité de la correspondance

La Présidente se réfère à la proposition de modification des règles d'honneur qui a été présentée lors de la réunion de printemps et précise que l'objectif n'était pas d'introduire de nouvelles règles, mais de sensibiliser à l'importance de la confidentialité.

Étant donné qu'il est apparu qu'il n'y a pas suffisamment de soutien pour cette proposition, il a été décidé de ne pas modifier la réglementation de la BMM.

- Avis concernant les communications de l'OMPI adressées aux titulaires même lorsqu'un mandataire est connu

Les membres ayant fait l'expérience de communications de l'OMPI envoyées directement au titulaire alors qu'un mandataire est connu sont invités à le signaler à la CCB via l'adresse du secrétariat : secretariaat@bmm.eu

- Communication sur la situation financière

La trésorière informe que la réunion de printemps a dégagé un excédent de près de 20.000 EUR grâce à une excellente gestion des coûts par la commission des programmes ainsi qu'au choix du lieu en Belgique. Le lieu de la réunion d'automne à Rotterdam entraînera des coûts plus élevés.

Le suivi des paiements en retard a été amélioré, ce qui permet de limiter les déficits à ce niveau.

Les réserves prévues pour le nouveau site web ne seront utilisées que partiellement cette année, les travaux se trouvant encore en phase préparatoire.

La commission travaille toutefois activement au projet. En conséquence, une partie du budget prévu pour 2025 sera dépensée en 2026.

Enfin, la BMM réexamine ses contrats d'assurances : responsabilité des administrateurs, annulation et assistance juridique, afin d'optimiser la couverture des risques.

- **Nouvelles des commissions statutaires et non statutaires, de la Fondation FBMM et de la formation professionnelle francophone**

La BMM compte 13 commissions et pas moins de 128 membres actifs qui constituent le cœur battant de l'association.

La Présidente projette un aperçu des différentes commissions et de leurs membres. La Présidente et d'autres membres du Conseil informent les membres comme suit :

- La Commission législation est à la recherche d'un nouveau membre.
- La Commission de communication travaille activement au développement d'un nouveau site web.
- La Commission IA publiera prochainement une première contribution et recherche également un nouveau membre.
- Les Commissions Brussels et Dutch Events ont de nouveau pris des initiatives cette année. Un Dutch event est prévu le 20 novembre ;
- Commission de rédaction : Florence Verhoestraete est remerciée pour ses 20 années d'engagement actif au sein de la commission. Les membres sont invités à proposer des sujets pour des articles. Les mandataires en marques sont particulièrement encouragés à prendre des initiatives.
- La Commission Amicus Curiae a établi un règlement interne et externe. Le règlement externe sera publié prochainement.
- Young BMM s'adresse aux membres de moins de 36 ans.
- La commission anti-fraude, en collaboration avec les organisations sœurs, prend des mesures afin d'impliquer l'EUIPO dans les actions contre les fraudeurs.
- FBMM et formation francophone: Les membres qui souhaitent participer à une formation sont invités à s'inscrire.
- La CCB consulte l'OBPI/EUIPO et l'OMPI.
- La Commission Marque de certification veille notamment au téléchargement des points, ce qui peut se faire via le bouton bleu dans l'espace membres du site web de la BMM
- Le Comité de surveillance n'a reçu aucune plainte en 2025.
- La Commission des programmes est à la recherche de membres. Des candidats conférenciers sont également invités à se manifester, en particulier les mandataires souhaitant intervenir.

La Présidente exprime la reconnaissance et les remerciements du Conseil administration pour l'engagement de tous les membres des commissions.

La Présidente rappelle que deux personnes de confiance ont été désignées par la BMM et la FBMM, à savoir Marloes Meddens-Bakker et Flip Petillion. Aucun d'eux n'a reçu de plainte à ce jour.

- **Divers**

La Présidente remercie le sponsor d'or Clarivate et le sponsor Fovea IP pour leurs contributions.

L'ancien administrateur Johan Dedeckel prend la parole et souligne l'importance que la BMM accorde à ses membres francophones.

Il n'y a pas d'autres points divers.

La séance est levée par la Présidente.